



## Compte Rendu du Comité Social d'Administration Local du 16 juin 2026.

Comme à notre habitude, nous avons ouvert la séance en lisant l'unique déclaration liminaire (jointe), et comme à son habitude, le président du CSAL n'a pas souhaité s'exprimer sur les sujets d'ordre nationaux.

Concernant nos interventions sur la prime qui n'a pas été versée aux agents de la trésorerie du CHU suite au déménagement, le directeur a reconnu qu'ils étaient en dehors des clous et que dorénavant, ils appliqueraient la note, rien que la note. Une attention a été portée sur les agents ayant déménagé qui doivent fournir rapidement un justificatif au service RH, car le montant de la prime n'est pas le même !

Concernant la récente note relative aux frais de déplacement, les agents sont une nouvelle fois les grands perdants suite à la décision de devoir économiser 42 000 € sur ce poste de dépenses en 2026 ! Le directeur nous a dit que la version locale n'était que la déclinaison de la note nationale mais qu'effectivement, cette dernière avait été élaborée à Paris et concernait donc un milieu urbain. Qu'elle pouvait donc parfois, être difficilement transposable aux environnements départementaux...

Néanmoins, quelque-soit la géographie, l'idée prioritaire reste de privilégier les transports en commun, puis la voiture de service ; l'utilisation des véhicules personnels devant être l'exception.

Nous avons perdu également le droit aux nuitées sur Lyon lorsque la formation dure plus de 3 jours ! Nous avons bien insisté sur la fatigue engendrée par ces déplacements mais la direction ne veut rien entendre... En espérant qu'aucun accident en rentrant chez soi n'arrive un jour. Auquel cas, le directeur devra assumer ses choix.

Face aux difficultés d'interprétation de cette note, que nous avons longuement soulevées en instance, le Directeur a reconnu un manque de clarté. En conséquence, une nouvelle note devrait être rédigée et diffusée au plus tard en septembre.

En définitive nous avons déploré qu'une nouvelle fois, les économies se fassent sur le dos des agents. À terme les agents risquent de ne plus aller en stage à Lyon à cause de cette nouvelle note.

Dans l'attente et comme d'habitude, n'hésitez pas à nous faire remonter tous problèmes de remboursement de vos frais de déplacements.

### **ORDRE DU JOUR :**

#### 1 – Budget :

Le budget de la Loire connaît une forte diminution, des économies doivent être faites principalement sur l'affranchissement et les frais de déplacements...

De plus, la facture de Grüner risque d'être salée, car la direction est toujours en conflit avec le bailleur et cela va se résoudre devant les tribunaux ! De l'argent public gaspillé suite à une mauvaise gestion qui n'est pour une fois pas du fait de la direction de la Loire mais du Service Budget Immobilier de l'inter-région.

#### 2 – Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) :

Même si les indicateurs restent stables voir même en légère baisse dans sa globalité, on remarque tout de même que le nombre de fiches de signalement augmente d'année en année, que cela concerne des fiches externes souvent dû à une agression verbale voire physique mais également de plus en plus de fiches internes suite à des altercations entre collègues qui vont jusqu'à des agissements très graves !

Solidaires Finances Publiques de la LOIRE veillera toujours à ce que les fiches aient toutes une réponse appropriée au signalement et à sa gravité.

Des services ont également des indicateurs inquiétants dans le TBVS et nous veilleront à ce que la situation s'améliore.

### 3 – Bilan entretien professionnel :

Les premiers mots de la direction ont été de rappeler que les CREP (compte rendu d'évaluation professionnelle) vont avoir de plus en plus d'importance entre les affectations aux choix, les tableaux d'avancement... Soyez donc vigilant lors des entretiens et de votre évaluation. L'entretien professionnel n'est pas un évènement anodin.

Cette année, 7 collègues ont fait appel en recours hiérarchiques.

4 ont eu leur compte rendu modifié et 3 font appel à la CAP en national.

Lors de la prochaine campagne d'entretien professionnel, n'hésite pas à prendre contact avec Solidaires Finances Publiques de la LOIRE si tu as un doute sur ton compte rendu !

### 4 – Plan de réduction des chèques :

Ou comment enlever encore un moyen de paiements aux contribuables...

Après la fin des encaissements en numéraires, le déploiement du service de paiement des impôts dans les bureaux de tabac, la DG estime que les chèques coûtent trop cher, près de 2 € par chèque d'après Mme Amélie VERDIER ; il faut savoir qu'en externalisant l'encaissement à une société privée au lieu de la banque de France, cela a un prix !

La DDFiP va donc devoir dire adieu à un moyen de paiement.

Dans un premier temps, la mention d'un possible paiement par chèque va être supprimée des futurs avis. Un nouvel applicatif « virement simplifié » (premier semestre 2026) permettra de faire un virement rapide et sécurisé pour régler les factures.

L'objectif 2026 est la réduction de 50 % des chèques.

Un gros travail doit être fait pour accompagner collègues, lycées et régies qui sont les premiers à recevoir des chèques.

Dans la Loire, l'arrêt des chèques est brutal depuis février 2026 pour les professionnels puisque le chèque est interdit (destruction des chèques) sauf pour des cas particuliers.

Une attention devra être portée sur les services qui vont devoir encaisser des chèques supplémentaires suite à la fermeture des centres d'encaissement.

### 5 – Suivi des questions soulevé en CSAL :

– Une armoire sécurisée (à clef) va être mise en place dans la grande salle de Charcot cela afin de permettre lors de la pause déjeuner, de déposer son ordinateur en toute sécurité. La clef sera alors gérée par le formateur.

– Le stationnement avec un tarif résidentiel a été demandé à la mairie pour les agents travaillant sur Saint-Étienne et ne disposant pas de parking. La direction a reçu un refus de la part de la mairie de Saint-Étienne.

– Un 2<sup>d</sup> rack à vélo va être installé sous le préau du site de Mi-carême suite à l'arrivée de la Pairie et du SGC.

– Mutation en direction : Solidaires Finances Publiques de la LOIRE avait demandé à ce qu'une annotation soit faite pour les vœux en direction pour ne pas avoir à subir une affectation d'office dans un service non voulu, cela a été fait sur la note 2026 : « Les agents qui sollicitent la Direction sont toutefois invités à compléter l'annexe 2. Leur demande sera examinée sur les seuls services qu'ils auront mentionnés dans l'annexe 2. S'ils souhaitent que leur demande soit examinée sur tous les services de la direction, ils devront lister l'ensemble des services avec un ordre de priorité ».

– Hausse du prix du carburant : un premier mail en date du 24 avril n'avait été envoyé qu'aux seuls chefs de service afin de faciliter l'accès à des jours de télétravail supplémentaires suite à la forte hausse du prix du carburant. Comme à chaque fois que seuls les chefs sont prévenus, certains font de la rétention d'information ! Nous sommes donc intervenus auprès du directeur pour l'en informer et un nouveau mail leur a été adressé le 11 mai.

Solidaires Finances Publiques de la LOIRE se bat pour que les mails impactants les agents leur soient directement envoyés.

## QUESTIONS DIVERSES :

– Solidaires Finances Publiques Loire est revenu sur la liminaire. En effet, pour nous, certaines situations doivent davantage être prises en compte pour le remboursement des frais de déplacement.

Une situation particulière (que nous nommerons ici « le collègue ») a été évoquée en séance suite à un refus d'Ordre de Mission en dernière minute ce qui avait entraîné l'impossibilité pour le collègue de se rendre au stage financé par la formation spécialisée. Depuis lors, ce collègue n'avait plus aucune réponse de la part de la direction lorsqu'il souhaitait participer à ce type de stage. Il a pu dernièrement en faire un pour remplacer une personne au pied levé sans que la direction ne soit mise au courant.

Le directeur du pôle ressources, numéro 2 du département, qui n'avait certainement rien de plus urgent à faire, a pris son téléphone pour réprimander le collègue ce qui l'a fortement ébranlée.

Un représentant Solidaires présent sur place était déjà intervenu en faisant part à ce directeur que son appel et le ton de celui-ci était plutôt malvenu.

Nous avons donc tenu à évoquer cet incident lors de ce CSAL. À ce moment-là, dans une volonté de défendre l'indéfendable, le directeur du pôle ressources a expliqué que le nom du collègue revenait souvent dans les services RH, qu'il avait déjà envoyé deux mails soi-disant vindicatifs pour des remboursements de frais (mail en fait très argumentés pour expliquer qu'il ou elle avait droit au remboursement kilométrique) et qu'il avait fait appel de son évaluation.

Ces propos sont proprement scandaleux et nous ont fait réagir immédiatement. Le directeur M Eme a essayé de temporiser. Ces propos ne resteront pas sans réaction de notre part et notre bureau national ainsi que la Direction Générale sera mise au courant de la façon d'agir de ce directeur du pôle ressources.

Sachez donc, chers collègues, que si vous vous défendez pour obtenir une meilleure évaluation, faire valoir vos droits pour obtenir vos frais de déplacement, etc... vous serez considérés par la direction de la Loire comme un élément à problème et donc susceptible d'être appelé par le directeur du pôle ressources en personne pour être réprimandé.

Ne cédon pas aux menaces de ces petits potentats locaux. Continuons à faire appel de nos évaluations, continuons à faire valoir nos droits sur les frais de déplacements... Et surtout n'oubliez pas que dans ces cas-là, lorsque vous envoyez un mail à la direction sur ces sujets, de mettre en copie la boîte mail Solidaires Loire.

– Certificats VPN pour les télétravailleurs : actuellement la CID doit intervenir pour réinstaller le VPN car celui-ci n'est valable que 5 ans. Certains collègues ont dû revenir au travail ou poser un congé, car ils ne pouvaient pas se connecter. Depuis, la CID a reçu une liste permettant d'anticiper le problème et celui-ci sera résolu automatiquement par une mise à jour au cours du 2<sup>d</sup> semestre 2026.

– L'accès au site de Montbrison a été changé par un système de carte. Ceci est indépendant d'une éventuelle arrivée d'un service extérieur. Il s'agit d'un marché national et tous les postes devraient être équipés du système. L'accès par carte à l'escalier sera sécurisé au moment où un service extérieur arrivera.

Une piste pour le CIO était étudié mais celui-ci ne dispose actuellement pas des fonds. Le directeur va rencontrer le maire de Montbrison et président de Loire Forez Agglo afin de proposer les locaux à la location pour rentabiliser cet immeuble dit « domanial » et cette logique devrait s'étendre à tous les immeubles domaniaux de la DDFIP de la Loire.

– Suite à la panne d'Hélios durant 14 jours, un questionnaire a été envoyé par la DG afin de connaître les compensations éventuelles mis en place dans les directions. Dans la Loire, un mail a été fait aux chefs de service concernés par cette panne afin de re-créditer les heures écrêtées par les agents ayant dû faire face au surcroît d'activité à la reprise.

– Ménage des bureaux à Firminy et mi-Carême : lors de déménagement, une prestation de ménage supplémentaire a été faite auprès de la société afin d'accueillir les agents dans les meilleures conditions.

Dans les faits, ce sont les agents qui ont dû faire le ménage à leur arrivée !

Les agents techniques sont intervenus à Mi-Carême pour les aider et nous les en remercions. Le BIL va se renseigner pour bien confirmer que la prestation avait été commandée et procédera à des retenues si cette dernière a été facturée.

Concernant toujours le déménagement des agents de la trésorerie du CHU, ceux-ci ont été mis en mission le jour du déménagement. Nous avons demandé si un ticket restaurant leur a été retiré. Auquel cas, ils auraient le droit de demander un remboursement de frais de repas sur FDD à hauteur de 20 €. La direction n'a pas su nous répondre et reviendra vers nous et les agents pour dire ce qu'il en est.

Pour Solidaires Finances

Grégory PROTIÈRE

Olivier GUETON

Chantal GACON

Christel RIVET

Christophe DA SILVA